



**AG2R LA MONDIALE**



**EPARGNE**  
—  
Epargne  
salariale

# **CALENDRIER DE FUSION DES FCPE AGICAM**

## FONDS ABSORBÉS

## FONDS ABSORBANTS

Nom des FCPE	Date de fusion	Dernière valeur liquidative de centralisation des opérations avant fusion	Date limite de demandes d'opérations	Valeur liquidative de reprise des opérations	Nom du fonds absorbant
<b>ARIAL ACTIONS INTERNATIONALES ENTREPRISES</b>	09/10/15	02/10/15	<b>01/10/15 midi</b> pour toute demande par courrier ou <b>23h59</b> pour toute demande sur le site internet.	16/10/15	<b>ALM ES R VALOR</b> (part A et B)
<b>ALM EE ACTIONS INTERNATIONALES</b>					
<b>ALM EE ACTIONS EURO</b>	09/10/15	02/10/15	<b>01/10/15 midi</b> pour toute demande par courrier ou <b>23h59</b> pour toute demande sur le site internet.	16/10/15	<b>ALM ES ACTIONS EURO ISR</b>
<b>ALM ES ACTIONS EURO</b>					
<b>EP ACTIONS EURO</b>					
<b>ARIAL PRUDENCE ENTREPRISES</b>	09/10/15	02/10/15	<b>01/10/15 midi</b> pour toute demande par courrier ou <b>23h59</b> pour toute demande sur le site internet.	16/10/15	<b>ALM ES PRUDENCE EURO</b> (part B)
<b>ALM ES LABEL EQUILIBRE EURO</b>	16/10/15	09/10/15	<b>08/10/15 midi</b> pour toute demande par courrier ou <b>23h59</b> pour toute demande sur le site internet.	23/10/15	<b>ALM ES EQUILIBRE EURO ISR</b>
<b>ALM ES LABEL ACTIONS EURO</b>	16/10/15	09/10/15	<b>08/10/15 midi</b> pour toute demande par courrier ou <b>23h59</b> pour toute demande sur le site internet.	23/10/15	<b>ALM ES SOLIDAIRE EURO</b>
<b>ARIAL OBLIGATIONS ENTREPRISES</b>	16/10/15	09/10/15	<b>08/10/15 midi</b> pour toute demande par courrier ou <b>23h59</b> pour toute demande sur le site internet.	23/10/15	<b>ALM ES OBLIGATIONS EURO ISR</b> (part A et B)
<b>EP OBLIGATIONS EURO</b>					
<b>ALM ES OBLIGATIONS EURO</b>					
<b>ALM ES LABEL OBLIGATIONS EURO</b>					
<b>ARIAL MONETAIRE ENTREPRISES</b>	23/10/15	16/10/15	<b>15/10/15 midi</b> pour toute demande par courrier ou <b>23h59</b> pour toute demande sur le site internet.	30/10/15	<b>ALM ES MONETAIRE ISR</b> (part A et B)--
<b>ES SECURITE PLUS</b>					
<b>ALM ES MONETAIRE</b>					
<b>EP MONETAIRE</b>					
<b>ALM ES LABEL MONETAIRE</b>					

## COMMENT LIRE CE TABLEAU ?

La fusion-absorption du FCPE ARIAL ACTIONS INTERNATIONALES ENTREPRISES par le FCPE ALM ES R VALOR (part B), sera réalisée le 9 octobre 2015 sur la base des valeurs liquidatives du même jour. Si vous souhaitez passer une opération sur le FCPE ARIAL ACTIONS INTERNATIONALES ENTREPRISES, votre demande doit parvenir à votre teneur de comptes avant le jeudi 1er octobre 2015 midi pour toute demande par courrier ou 23h59 pour toute demande réalisée sur Internet, pour être enregistrée sur la valeur liquidative (VL) du 02 octobre 2015. Les demandes reçues après cette date seront enregistrées sur le fonds absorbant post fusion, à la prochaine VL soit celle du 16/10/2015. Ce principe est déclinable pour tous les fonds absorbés.

## AVERTISSEMENT

Ce document original est la propriété d'Agicam et de Prado Epargne membres d'AG2R LA MONDIALE. Il est strictement confidentiel et destiné aux seules personnes qui sont destinataires. Il ne peut être reproduit, communiqué, cédé ou publié, en totalité ou partie, sans l'autorisation préalable et écrite d'AG2R LA MONDIALE. Il ne saurait toutefois constituer un quelconque engagement contractuel ou précontractuel ou garantie du groupe. Il n'a pour but de fournir et ne doit pas servir à fournir des conseils d'ordre comptable, juridique ou fiscal ou des recommandations d'investissement.

En aucun cas, la responsabilité du Groupe AG2R La Mondiale ne saurait être engagée par une décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation prise sur la base de ce document.

L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable.

Les performances passées sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées ; elles ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les prévisions ont un caractère purement heuristique.

Il est rappelé que les porteurs doivent avant tout investissement consulter le DICI du Fonds disponible gratuitement auprès d'Agicam et/ou de Prado Epargne